



Auvergne / Bourgogne
Allier / Nièvre

Site >> Val d'Allier nord

Auteur : Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301015
DEPARTEMENT(S) CONCERNE(S) :	Allier
COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :	Allier (23) : Aubigny, Avermes, Bagneux, Bessay/Allier, Bressolles, Château/Allier, Châtel-de-Neuvre, Chemilly, Contigny, La Ferté-Hauterive, Le Veudre, Monétay/Allier, Montilly, Moulins, Neuvy, Paray-sous-Briailles, Saint-Léopardin-d'Augy, Saint-Loup, Saint-Pourçain/Sioule, Toulon/Allier, Trevol, Varennes/Allier, Villeneuve/Allier.
SURFACE :	4 334.70 ha
SITUATION DANS LE RESEAU REGIONAL :	Site longiligne traversant presque de part en part le département de l'Allier du sud au nord, en continuité au sud avec les sites « Val d'Allier sud » (FR8301016) et « Basse Sioule » (FR8301017), en grande partie englobé dans la ZPS « Val d'Allier bourbonnais » (FR8310079).
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé en janvier 2017
STRUCTURE ANIMATRICE :	Conservatoire des espaces naturels de l'Allier pierre.loiseau@espaces-naturels.fr magalie.rambourdin@espaces-naturels.fr estelle.cournez@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et des <i>Isoetoneanojuncetea</i>	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibies, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais / Moyen Localisation aléatoire d'une année à l'autre : il est donc impossible de suivre l'évolution de l'état de conservation sur le site, mais potentialités moyennes (enfoncement du lit mineur, enrochements) Surtout observé sur les vases nues des boires ou des bras morts encore connectés au cours d'eau mais également en bordure de rive du cours d'eau Riches en plantes remarquables	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter à proximité immédiate de l'eau Pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux, si nécessaire Maintenir le milieu ouvert
			Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant. Maintenir les prairies et les éléments bocager (rôle tampon)
			Déracinement des plantes typiques (curage trop brutal de la vase, piétinement, passage d'engins, arrachage lié aux activités de loisirs : baignade, nautisme, pêche) et consommation par les rats	Rendre ces pratiques moins traumatisantes (un piétinement modéré est même favorable), créer des zones d'exclusion lors des interventions lourdes si nécessaire
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)
			Introduction de poissons	Proscrire
			Maintien d'un niveau hydrique constant. Berges en pente abruptes	Préserver la dynamique fluviale (limiter la présence de barrages, de seuils, d'enrochements, etc.) Proscrire l'extraction de granulats dans et à proximité immédiate du lit de la rivière
			Pollution de l'eau	Lutter contre les pollutions en limitant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité de l'habitat et sur le bassin versant Maintenir des prairies (rôle tampon) Veiller aux risques de pollutions domestiques et industrielles
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopamion</i> ou <i>Hydrochariton</i>	Communautés à grands potamots et autres plantes flottantes, des eaux stagnantes habituellement gris sale à bleu verdâtre, profondes et plus ou moins troubles, particulièrement riches en bases dissoutes (pH > 7).	Défavorable / Moyen Etat de conservation altéré du fait de l'enfoncement du lit (actuellement stabilisé), de l'eutrophisation de certains boires et de la mise en culture d'espaces périphériques. Il s'agit ici des boires	Altération des sols limoneux (création de pistes, piétinement, érosion des sols par ruissellement, etc.)	Mise en place de cloisonnements et d'un couvert permanent pour limiter la dégradation des sols (maintenir les haies bocagères et les prairies)
			Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et accélérant le comblement	Ne pas planter à proximité immédiate de la rivière et des annexes (boires) Maintenir la dynamique fluviale

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3270 Rivières avec berges vaseuses		disséminées dans le lit majeur, les forêts alluviales, les prairies, voire même en bordure des cultures Abrite des animaux remarquables (Cistude, Bouvière, hérons, batraciens, etc.)		Une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux, si nécessaire
			Introduction d'espèces exotiques envahissantes et de poissons	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)
			Maintien d'un niveau hydrique constant et berges abruptes	Favoriser le marnage et des berges en pente douce en préservant la dynamique fluviale
			Fertilisation, pompage pour irrigation, fréquentation	Assurer leur comptabilité avec les enjeux écologique du site
	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidens, etc.) des berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu représentée voire absente lors d'années défavorables.	Mauvais / Moyen à favorable Localisation aléatoire d'une année à l'autre : il est donc impossible de suivre l'évolution de l'état de conservation, mais potentialités assez bonnes (lit mineur soumis à une dynamique fluviale assez active) Néanmoins présence de linéaires enrochés défavorable à l'habitat Disséminé sur les bords du cours d'eau, sur alluvions régulièrement soumises à l'action des crues et sans végétation pérenne ; aussi sur vases exondées des boires Typique des grèves, avec quelques plantes patrimoniales, nombreux insectes, oiseaux nicheurs (Sternes, Œdicnème)	Enrichissement du milieu	Limitier les produits phytopharmaceutiques et engrais au voisinage du cours d'eau Veiller aux risques de pollution domestique et industrielles
				Limitier et traiter les apports sédimentaires
				Améliorer la qualité de l'eau (limiter l'apport de fertilisants) pour limiter le développement des espèces nitrophiles
				Maintenir des prairies et les éléments bocagers sur le bassin versant (rôle tampon)
			Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières	Limitier / mieux coordonner / assurer un suivis
			Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Proscrire (mise en défens si nécessaire)
Introduction de plantes envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)			
Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale et la naturalité du lit et de ses abords			
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / Moyen Ces pelouses vivaces sont assez localisées mais de surface assez conséquente et généralement en imbrication avec d'autres habitats (comme les pelouses calcaires) Elles sont associées à l'action des crues mais également au pâturage extensif, à l'action des lapins de garenne ou plus ponctuellement à des pratiques de fauche suivant	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Faciliter la mise en place d'une gestion adaptée (pâturage extensif, fauche tardive) sur les surfaces concernées par cet habitat Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus si nécessaire.
		Plantations (résineux, chênes truffiers)	Ne pas planter.	
		Fertilisation provoquant	Maintenir des prairies en	

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet	
		la topographie des stations. Ces pelouses abritent une très forte diversité floristique	notamment la disparition des espèces patrimoniales	terrasse haute assurant un rôle tampon avec les cultures fertilisées et facilitant la mise en place du pâturage nécessaire au maintien des milieux ouverts sur les francs bords	
6120 * Pelouses calcaire de sables xériques	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles) Ces pelouses vivaces de grèves à corynéphore (habitats d'intérêt prioritaire 6120-1) apparaissent par évolution des pelouses à sedum	Favorable / Moyen à favorable Cet habitat est très limité en termes de surface sur les sites. Il occupe les zones sur les francs-bords délaissés par le pâturage et semble stable (faible évolution) Ces végétations sont endémiques du val d'Allier et du Val de Loire. Sur le site Val d'Allier Sud, ces pelouses à corynéphore sont moins représentées du fait d'un contexte agricole plus intensif Ce groupement reste soumis à la dynamique de la rivière Allier	Altération / disparition par embroussaillage et boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus si besoin	
			Plantations (résineux, chênes truffiers)	Ne pas planter	
			Enrichissement des sols provoquant la dispersion des espèces patrimoniale typiques de l'habitat	Maintenir des prairies en terrasse haute assurant un rôle tampon avec les cultures fertilisées et facilitant la mise en place du pâturage nécessaire au maintien des milieux ouverts sur les francs bords	
6430 Mégaphorbiais eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Défavorable / Moyen (envahissement par les plantes exotiques) Cartographié seulement quand localisable de façon isolée. Pour certaines zones, intégré dans d'autres habitats naturels d'intérêt communautaire (végétations pionnières sur alluvions, boires et surtout forêts alluviales) Cet habitat se développe tout le long de la rivière Allier, soit directement en formation pionnière au sein de dépressions, soit sous forme d'ourlets en lisière de forêts alluviales	Comblement et drainage	Maintenir et conserver les milieux humides en garantissant l'alimentation en eau Proscrire le drainage et le comblement	
			Colonisation par les espèces exotiques envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)	
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / Mauvais Ces prairies sont localisées sur le lit majeur de l'Allier (terrasses intermédiaires) et sont présents sur une centaine d'hectares de façon morcelée sur les sites Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est presque toujours associé à la dominance d'espèces de graminées	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir une gestion agricole extensive et adaptée (fauche tardive). Maintenir les éléments bocagers et les prairies.	
				Embroussaillage (colonisation par les ronces, pruneliers, etc.)	Maintenir une gestion agricole permettant de maintenir les milieux ouverts (fauche, pâturage) Gestion mécanique si nécessaire
				Colonisation par les espèces exotiques envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / Favorable Dans le lit majeur, à distance variable du cours d'eau, sur des alluvions grossières qui ne sont colonisées ni par les ligneux, ni par les graminées prairiales en raison d'un sol superficiel très sec Souvent remaniées par la dynamique fluviale lors des crues de l'Allier	Régression ou disparition d'espèces par piétinement ou enrichissement en matière organique	Maintenir un pâturage extensif (proscrire le surpâturage) Si nécessaire mettre en exclos les zones plus sensibles Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Maintenir une gestion pastorale permettant de conserver les milieux ouverts Si nécessaire des interventions mécaniques de débroussaillage peuvent être réalisées
			Stabilisation et végétalisation	Maintenir la dynamique fluviale
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de granulats, circulation d'engins motorisés, etc.)	Proscrire
91E0 * Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / Moyen L'état de conservation est variable du fait de la colonisation par des espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon), d'un fort morcellement, d'une perturbation assez forte du fonctionnement hydraulique (abaissement de la nappe), entraînant une évolution de la saulaie - peupleraie vers la peupleraie sèche ou la forêt à bois durs Saulaie blanche formant un cordon étroit le long du cours d'eau, se développant sur les alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier Aussi en bordure des boires Fort intérêt ornithologique, habitat du Castor et de la Loutre, des chiroptères et d'insectes patrimoniaux tel que le Lucane Cerf-Volant	Exploitation forestière : coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange Limiter les coupes à un tiers du couvert Pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de rivières Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive Proscrire l'apport de produits chimiques
			Tassement du sol humide et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage, etc.) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer Maintenir la dynamique du cours d'eau
			Abrouissement excessif par le gibier limitant le développement de l'habitat	Lutter contre les déséquilibres sylvo-cynégétiques
			Colonisation par les espèces exotiques envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)
91F0 Forêts mixtes bordant les grands fleuves	Forêts d'essences à bois dur (frênes, ormes, chênes) du lit majeur des cours d'eau, inondées lors des crues ou par remontée de la nappe phréatique, installées sur alluvions récentes (le sol pouvant être bien drainé ou rester engorgé), aux strates herbacée et arbustive bien développées	Mauvais / Moyen Sur terrasses alluviales irrégulièrement inondées, où prédominent les sédiments fins Parfois en mosaïque avec des forêts à bois tendre	Surexploitation forestière Plantations d'espèces de substitution (peupliers, robiniers faux acacia, etc.)	Conserver les arbres morts Pratiquer des coupes de surface réduite favorisant les essences pionnières et activant les successions spontanées Proscrire les cultures intensives
			Colonisation par les espèces exotiques envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Habitat de l'Orme lisse et du Frêne à feuilles étroites, protégés en Auvergne, du Lucane cerf-volant.	<p>Abrouissement excessif par le gibier limitant la strate arbustive et la régénérescence</p> <p>Drainage, carrières, aménagements, artificialisation des berges (digues, enrochements, etc.)</p> <p>Travaux de nettoyage</p>	<p>introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)</p> <p>Lutter contre les déséquilibres sylvo-cynégétiques</p> <p>Proscrire</p> <p>Maintenir la strate arbustive</p> <p>Proscrire les traitements chimiques</p>

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1037 Gomphe serpentin	<p>Libellule trapue de 30-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux largement séparés Face et front jaunes Thorax vert vif avec des lignes noires étroites Abdomen (37-42 mm) noir avec des taches jaunes lancéolées sur le dos (de plus en plus minces vers l'extrémité) Pattes jaune et noir Mâle à abdomen élargi aux 7e, 8e et 9e segments</p> <p>Hôte des cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés, ensoleillés par endroits, riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié</p>	<p>Favorable / Bon</p> <p>La présence de ce gomphe est liée à l'existence d'une rivière active avec une mosaïque d'habitats diversifiée (évoluant des zones galets, aux prairies et pelouses sèches et aux forêts alluviales) Sur l'ensemble des deux sites, l'espèce est présente du nord du département jusqu'à la commune de Billy</p> <p>Une donnée isolée a été recensée sur Mariol On observe donc une fragmentation des populations de Gomphe serpentin au sud du département, identifiant ainsi sa limite sud de son aire de répartition (Billy et St Germain des Fossés)</p> <p>Le bassin de la Loire et de l'Allier a une responsabilité particulière pour l'espèce car il abrite la plus forte population française</p>	Pollution des eaux	Maintenir une bonne qualité d'eau en maintenant des bandes enherbées et les ripisylves aux abords des ruisseaux
			Modification du cours d'eau (retenues, rectification des berges, extraction de granulats, entretien et exploitation intensifs de la végétation riveraine)	Maintenir une dynamique fluviale active et préserver la naturalité des affluents de l'Allier
			Evolution de la forêt à bois tendre vers la forêt à bois dur par déficit d'alimentation en eau	
			Fermeture excessive des petits cours d'eau par les ligneux, naturelle ou non (plantation)	Entretien des petits cours d'eau (embâcles, embroussaillage) de façon raisonnée
1044 Agrion de Mercure	<p>Demoiselle gracile de 12-21 mm d'envergure (ailes postérieures), à l'abdomen (19-27 mm) bleu ciel et noir Chez le mâle, le 2e segment se caractérisant par son dessin noir en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué, le 8e segment étant tout bleu Abdomen presque entièrement noir bronzé sur le dos chez la femelle Adeptes des petits cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés et ensoleillés, le plus souvent alcalins, riches en végétation aquatique : sources, suintements, fontaines, résurgences, fossés, ruisseaux et petites rivières, parfois exutoires de tourbières acides, ruisseaux ombragés, cours d'eau récemment curés voire saumâtres.</p>	<p>Défavorable/ Bon</p> <p>Cette petite libellule est inféodée aux ruisseaux à cours lents, riches en végétation</p> <p>Suite aux études menées en 2009 et 2010 afin d'évaluer son état de conservation, la Vallée de l'Allier Nord semble présenter de belles populations reproductrices sur les quelques sites favorables, avec un nombre important d'individus.</p> <p>Le val d'Allier constitue un site favorable et à enjeu pour l'espèce</p>	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges, barrages hydroélectriques, etc.)	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Pollution de l'eau	Veiller à la bonne qualité de l'eau (produits phytopharmaceutiques, pollution domestiques ou industrielles)
			Mise en culture des berges	Proscrire la mise en culture des berges, conserver une bande enherbée (culture), les arbres, la végétation riveraine et la ripisylve.
			Ombrage total du cours d'eau par plantations ou boisement naturel	Proscrire les plantations en bordure de cours d'eau Maintenir l'ensoleillement en débroussaillant sur certains tronçons, ou alternativement d'une rive sur l'autre
1060 Cuivré des marais	<p>Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et bordées de noir dessus, dessous orange (ailes postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures) Femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord)</p>	<p>Favorable / Dégadé</p> <p>Sur le val d'Allier, aucune prospection spécifique n'a été mise en place pour cette espèce</p> <p>Quelques données éparses subsistent notamment sur les prairies humides et aux abords des boires et mares</p>	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Proscrire le drainage des prairies humides. Limiter la fermeture des milieux via une gestion agricole adaptée (pâturage bovin extensif)
			Mise en culture et reprofilage des berges	Proscrire. Conservation d'une bande enherbée, des arbres, de la végétation riveraine et de la ripisylve.
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité	Maintenir une gestion agricole extensive et favorable à l'espèce (limiter

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	Adeptes des milieux hébergeant ses plantes-hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun	En France, ce papillon reste commun et moins menacé en comparaison avec l'échelle européenne La répartition de cette espèce sur le Val d'Allier reste encore mal connue mais ne semble pas menacée	floristique et notamment des plantes-hôtes Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	les amendements, fauche tardive, pâturage extensif) Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon (fauche tardive)
1041 Cordulie à corps fin	Cette espèce est facilement reconnaissable à ses yeux vert brillant et à l'alignement médiodorsal de marques jaunes contrastant avec un abdomen vert métallique, fin et soudainement épaissi à son extrémité Les adultes sont visibles de fin mai à fin août avec un pic en juillet En France, cette espèce est assez commune dans la région méditerranéenne et sur la façade atlantique mais se raréfie dans la moitié nord-est du pays Elle vit surtout en eau courante (notamment dans les parties calmes des grandes rivières aux rives plus ou moins boisées), parfois en eau stagnante (mares, étangs, lacs, gravières) en dessous de 800 m d'altitude La présence d'une lisière arborée lui est nécessaire car les larves vivent surtout dans les débris végétaux s'accumulant entre les racines d'arbres immergés à l'aplomb des rives, où elles chassent à l'affût	Favorable / Inconnu Quelques données éparses de l'espèce ont pu être recensées sur la rivière Allier, à la confluence avec la Sioule Il s'agit certainement d'exuvies ayant dérivées depuis les affluents (et notamment la Sioule où les populations sont importantes) L'axe Allier ne semble pas posséder une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce.	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges, barrages hydroélectriques, etc.) Pollution de l'eau Mise en culture des berges	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active Veiller à la bonne qualité de l'eau (produits phytopharmaceutiques, pollution domestiques ou industrielles) Proscrire la mise en culture des berges favoriser une agriculture extensive avec conservation d'une bande enherbée, des arbres, de la végétation riveraine et de la ripisylve.
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf Femelle à mandibules courtes Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant (chênes surtout mais nombreux feuillus)	Favorable / Bon L'espèce est présente sur le site, mais de façon discontinue le long du Val d'Allier, elle ne semble pas pour autant en déclin Elle est plus largement présente au sein du Bocage Bourbonnais et sur la Vallée de l'Allier Nord Le site ne présente pas une forte responsabilité vis-à-vis de cette espèce	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Arrachage des haies et des arbres têtard Plantation d'essences exotiques	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières Maintenir les vieux arbres, les tailler en têtard si besoin Restaurer les haies Planter de nouveaux arbres de haut jet pour régénérer les têtards anciens Proscrire Lutte contre le Robinier faux acacia Attention à porter au Cerisier tardif en milieux forestiers
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant Elytres à l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux Thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle) Espèce de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant	Défavorable / Bon Quelques données fragmentaires ont pu être recueillies concernant cette espèce, la rareté des zones forestières de chênes au sein du site est un facteur défavorable Cet insecte saproxylique est lié aux vieux chênes Le site semble présenter un	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Arrachage des haies et des arbres têtard Plantation d'essences exotiques	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières Maintenir les vieux arbres, les tailler en têtard si besoin, restaurer les haies, planter de nouveaux arbres de haut jet pour assurer la pérennité des habitats de l'espèce. Proscrire Lutter contre le Robinier faux acacia Attention à porter au Cerisier

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs, etc.	enjeu moindre pour l'espèce		tardif en milieux forestiers
1084 Pique-prune	La taille des adultes varie de 20 à 35 mm : c'est la plus grande Cétoine de France	Défavorable / Mauvais Des recherches d'individus dans les vieux arbres à cavités sur une portion du val d'Allier nord ont été menées en 2012 sans résultats, pourtant, des espèces associées et de nombreux habitats favorables ont pu être mis en évidence : les populations sont certainement présentes à l'état relictuel L'espèce affectionne les grandes cavités (ouvertes vers le sud) des chênes âgés, sur des zones plus ou moins boisées Le site semble posséder une forte responsabilité vis-à-vis de l'espèce	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
	Le corps est de couleur brun-noir rarement roux, avec des reflets métalliques avec quelques rares soies pâles Les adultes sont difficiles à voir, ils ont une activité principalement crépusculaire et nocturne, mais peuvent être observés pendant les journées les plus chaudes et orageuses		Arrachage des haies et des arbres têtard	Maintenir les vieux arbres, les tailler en têtard si besoin Restaurer les haies, planter de nouveaux arbres de haut jet pour assurer la pérennité des habitats de l'espèce
	Ils restent une grande partie de leur vie dans la cavité où s'est déroulé leur développement larvaire		Plantation d'essences exotiques	Proscrire Lutter contre le Robinier faux acacia Attention à porter au Cerisier tardif en milieux forestiers
1079 Taupin violacé	La taille des adultes est de 10 à 11 mm	Mauvais / Dégradé En France, seuls 17 sites sont connus pour cette espèce Lors de prospections menées en 2012, la présence du taupin a pu être confirmée sur le Val d'Allier (2 arbres abritant l'espèce) et le site possède de nombreux arbres à cavités propices au développement de cette espèce Le site présente un intérêt majeur pour l'espèce	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
	De couleur noire, peu brillant, avec des reflets bleus foncés ou violacés au niveau des élytres, ces derniers sont déprimés de part et d'autre de la suture Les adultes restent toute la journée à l'intérieur des cavités, le vol se produit généralement en fin d'après-midi uniquement par temps chaud, préférentiellement par temps lourd et orageux		Arrachage des haies, des arbres têtard et des arbres de haut jet (chênes)	Maintenir les vieux arbres, les tailler en têtard si besoin Restaurer les haies, planter de nouveaux arbres de haut jet pour assurer la pérennité des habitats de l'espèce
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire Lutter contre le Robinier faux acacia Attention à porter au Cerisier tardif en milieux forestiers
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil	Inadéquat / Défavorable pour tout l'axe Loire-Allier Cette espèce utilise l'Allier pour remonter jusqu'à ses zones de frayères favorables plus en amont. La remontée des individus pour leur reproduction est comptabilisée à la passe à poisson de Vichy et le nombre est très fluctuant suivant les années. L'espèce semble désormais privilégier le bassin de la Vienne, depuis sa réouverture en 2004. Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs.	Artificialisation du lit, enrochement, recalibrages, accentuant l'enfoncement du lit	Maintenir une dynamique fluviale active
	Dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite		Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons fonctionnelles, si aménagement nécessaire
	Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves		Pollution de l'eau et des sédiments	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1102 Grande Alose	<p>Poisson mesurant 35-80 cm, à tête massive (grosse tache noire en arrière de l'opercule strié) et au corps un peu aplati latéralement et couvert d'écailles se détachant facilement, dont 2 grandes à la base de la nageoire caudale</p> <p>Dos gris-bleu à vert foncé et parcouru de reflets argentés, flancs et ventre blanc argentés</p> <p>Migrateur adepte des eaux salées (côtes, surtout atlantiques) et saumâtres (estuaires), remontant les eaux douces (cours inférieur et moyen des fleuves) pour la reproduction</p>	<p>Mauvais/ Altéré pour tout l'axe Loire-Allier</p> <p>Ce poisson migrateur colonise la rivière de mars à août. La remontée des individus pour leur reproduction est comptabilisée à la passe à poisson de Vichy : sur les 5 dernières années, on comptabilise en moyenne 57 individus/an.</p> <p>2 zones de frayères forcées, liées à la présence d'obstacles en amont qui contraignent l'alose dans sa migration, sont connues sur le val d'Allier (aval du Pont Régemortes et aval du Pont barrage de Vichy)</p> <p>Les axes Loire et Allier ont une responsabilité forte à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs dont la grande alose</p>	Création d'obstacles limitant la remontée en étiage, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons fonctionnelles, si aménagement nécessaire Préserver les zones de frayères
			Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Pêche par confusion avec les Ablettes	Former / sensibiliser les pêcheurs (plaquettes, panneaux)
1106 Saumon atlantique	<p>Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de développement, mais toujours argentée</p> <p>Taches noires et arrondies sur la tête, les opercules et le dos (8-10 taches foncées sur les flancs du juvénile encore en eau douce)</p> <p>Mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »)</p> <p>Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers</p>	<p>Mauvais / très défavorable pour tout l'axe Loire-Allier</p> <p>L'Allier, entre Mariol et Varennes, constitue surtout un couloir de migration pour atteindre des zones de frayère favorables plus en amont (Haute Loire)</p> <p>La remontée des individus pour leur reproduction est comptabilisée à la passe à poisson de Vichy et le nombre est très fluctuant suivant les années : sur les 5 dernières années, on comptabilise en moyenne 697 individus</p> <p>Responsabilité forte du val d'Allier nord à l'échelle européenne pour la préservation d'une population particulière du Saumon</p>	Artificialisation du lit, (enrochement, recalibrages, barrages etc.), accentuant l'enfoncement du lit	Maintenir une dynamique fluviale active
			Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs Dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons fonctionnelles, si aménagement nécessaire Préserver les zones de frayères
			Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques, pollution génétique)	Limiter ces risques
1134 Bouvière	<p>Poisson mesurant 5-10 cm), au corps ovale très bossu, comprimé latéralement et couvert d'assez grandes écailles brillantes</p> <p>Dos gris-vert à reflets argentés, ventre blanc rosé, flancs d'un gris plus clair et traversés par un trait noir bleuâtre de la queue jusqu'au milieu du corps, nageoires transparentes</p> <p>Mâle en reproduction aux couleurs vives (dos violet, ventre teinté de rouge, trait noir sur les flancs plus épais)</p>	<p>Favorable / favorable</p> <p>La dynamique de la rivière Allier encore préservée permet le maintien des boires, habitat de prédilection de l'espèce</p> <p>Elle est recensée régulièrement le long de l'Allier nord et sud sur les bras mort</p> <p>L'axe Allier constitue l'une des dernières rivières sauvages avec son réseau</p>	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau et de leurs annexes (recalibrage des berges, extraction de granulats entraînant la déconnexion des annexes, barrages...)	Maintenir la dynamique fluviale et la naturalité du lit
			Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretien la végétation aquatique de façon raisonnée
			Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
			Atteintes aux populations de moules d'eau douce	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	Hôte des eaux lentes ou stagnantes, claires et peu profondes, à fond sableux ou limoneux, riches en végétation : cours inférieur de rivières larges, lacs et étangs chauds de plaine. Cette espèce est dépendante des populations de moules d'eau douce (du genre <i>Unio</i> ou <i>Anodonta</i>) pour sa reproduction (le femelle dépose les œufs dans le bivalve)	de boires et constitue ainsi un site favorable au développement des populations L'Allier constitue un site important pour la préservation de cette espèce		Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles Contrôler les populations de Ragondin et Rat musqué (prédateurs de moules en hiver)
1163 Chabot	Petit poisson de 10-15 cm avec une silhouette typique de la famille, corps en forme de massue, pesant environ 12 g Le dos et les flancs sont gris-brun tachetés ou marbrés avec des barres transversales foncées, les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fonds rocaillieux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs L'espèce est très sensible à la qualité des eaux C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites	Défavorable / Altéré L'espèce a été recensée sur quelques affluents (Andelot, Valençon) mais pas sur l'Allier Le site ne semble donc pas être l'habitat de prédilection de l'espèce, celle-ci recherchant des rivières avec milieux rocheux des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées L'axe Allier ne semble pas posséder une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce	Artificialisation du lit, (enrochement, recalibrages, barrages etc.), accentuant l'enfoncement et la dégradation du lit Création d'étang sur les affluents de l'Allier Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une dynamique fluviale active sur l'Allier, ainsi que la naturalité de la rivière et de ses petits affluents Proscrire la création d'étangs sur les affluents de l'Allier Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
1096 Lamproie de planer	La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles ayant une taille plus grande que les mâles. Le corps nu anguilliforme est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles, sécrétant un abondant mucus Dos bleuâtre ou verdâtre avec flancs blanc-jaunâtre et face ventrale blanche Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures Les sub-adultes de couleur brun-jaunâtre et ont une nageoire caudale non pigmentée La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie de rivière et à la Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>), est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux	Défavorable / Inconnu Aucune prospection spécifique n'a été mise en place sur cette espèce Le site ne semble donc pas être l'habitat de prédilection de l'espèce, celle-ci recherchant des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées L'axe Allier ne semble pas posséder une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce	Artificialisation du lit, (enrochement, recalibrages, barrages etc.), accentuant l'enfoncement et la dégradation du lit Plantation de résineux Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une dynamique fluviale active sur l'Allier, ainsi que la naturalité de la rivière et de ses petits affluents Proscrire toutes opération lourdes sur les cours d'eau Proscrire la plantation à proximité des cours d'eau Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
1032 Mulette épaisse	Longueur : 50 à 70 mm Hauteur : 30 à 35 mm De forme ovoïde, relativement courte et renflée, avec coquille brun foncée à noir	Mauvais / Dégradé L'espèce affectionne principalement les cours d'eau de plaine et la végétation aquatique Son cycle de vie est lié à la présence de poissons hôtes	Artificialisation du lit, (enrochement, recalibrages, barrages etc.), accentuant l'enfoncement du lit	Maintenir une dynamique fluviale afin de préserver les fond sableux

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1166 Triton crêté	<p>A besoin d'un fond sableux ou graveleux mais affectionne aussi les dépôts limoneux</p> <p>Le courant est indispensable mais les cours d'eau trop rapides sont traumatisants pour cette espèce très sédentaire</p> <p>La variété des habitats est grande, cependant, ses besoins en calcaire et en courant relativement faible font que cette espèce affectionne plutôt les parties basses des bassins</p> <p>Elle peut vivre dans des grands fleuves comme la Loire et ses principaux affluents, mais aussi dans des cours d'eau de moins de deux mètres de large</p>	<p>comme le chabot, la bouvière ou le vairon. On ne recense qu'une seule station pour cette espèce à Toulon-sur-Allier, sur la Sonnante. Les 7 autres stations historiquement connues n'ont pas été confirmées. Aucune évaluation de taille de population n'a encore été faite et cette espèce est encore insuffisamment recherchée. L'état de conservation de l'espèce semble être très défavorable sur le site. L'Allier constitue un site important pour la préservation de cette espèce.</p>	<p>Atteinte à la libre circulation des espèces de poisson hôte</p> <p>Pollution de l'eau</p>	<p>Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons fonctionnelles, si aménagement nécessaire</p> <p>Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments</p> <p>Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon)</p> <p>Surveiller les pollutions domestiques et industrielles</p>
	<p>Amphibien de 13-17 cm de long, à longue queue aplatie latéralement, ventre doré ou orangé maculé de noir</p> <p>Mâle en période nuptiale avec une crête brune et très dentée</p> <p>Adeptes des paysages ouverts et plats (bocage et prairies surtout), riches en milieux humides variés (les mares ensoleillées étant préférées)</p>	<p>Inconnu / Dégradé</p> <p>Non recensé malgré les recherches dans les boires et mares prairiales</p>	<p>Ecobuage</p> <p>Destruction des mares et zones humides (boires, prairies humides)</p> <p>Destruction des haies et arbres isolés</p> <p>Produits phytopharmaceutiques</p> <p>Sur-piétinement des berges par le bétail</p> <p>Comblement des bras morts</p> <p>Fragmentation des habitats</p> <p>Introduction de poissons exotiques prédateurs des larves (Perche-soleil, etc.)</p>	<p>Eviter dans les lieux fréquentés par le Triton</p> <p>Créer / réhabiliter / entretenir les mares et zones humides</p> <p>Installer des abreuvoirs dans les milieux pâturés</p> <p>Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, corridors, rôle épurateur favorable aux milieux aquatiques)</p> <p>Eviter les traitements phytopharmaceutiques pouvant se retrouver dans les milieux aquatiques</p> <p>Limiter l'accès par la pose de clôtures et d'abreuvoirs</p> <p>Maintenir une dynamique fluviale active</p> <p>Maintenir une mosaïque de milieux et les éléments bocagers</p> <p>Proscrire / Limiter leurs populations de façon sélective</p>
1220 Cistude d'Europe	<p>Tortue aquatique à carapace aplatie, ovale et un peu élargie vers l'arrière, mesurant 16-20 cm de long, à dossière brun foncé à noirâtre rayée de jaunâtre, et plastron noir marqué de jaunâtre</p> <p>Tête et cou ponctués de jaune, pattes palmées munies de griffes, queue assez longue et fine</p> <p>Hôte des eaux lentes ou stagnantes riches en végétation aquatique (rivières, torrents, canaux, mares, étangs, marais même saumâtres), hivernant dans la vase au fond des étangs</p>	<p>Défavorable / Altéré (peu d'habitats propices)</p> <p>Présence sur quelques stations comportant des boires entourées de pelouses ou prairies sèches</p> <p>La Cistude représente un enjeu pour le site qui constitue la limite nord de son aire de répartition naturelle</p>	<p>Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau ou des plans d'eau (recalibrage des berges, extraction de granulats, barrages, aménagements, etc.)</p> <p>Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique</p> <p>Rejets industriels, domestiques, pesticides</p> <p>Mise en culture / piétinement direct par le bétail, ou le public, des zones de pontes</p>	<p>Préserver la dynamique fluviale</p> <p>Maintenir le fonctionnement naturel des annexes hydrauliques et un maillage de zones humides connectées entre elles</p> <p>Entretenir la végétation aquatique de façon raisonnée</p> <p>Mettre en place des exclos (zone d'hivernation potentielle de l'espèce) à la période adéquate</p> <p>Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)</p> <p>Maintenir des prairies aux abords des boires, mettre en défens, installer des dispositifs d'abreuvement</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Espèces exotiques (Ragondin et Rat musqué entraînant la régression des milieux, concurrence de la Tortue de Floride)	Limiter leurs populations de façon sélective
			Engins de fauche et circulation automobile détruisant les femelles lors de la période de ponte	Faucher au début du printemps Limiter les accès Mettre en défens les zones de pontes
1323 Murin de Bechstein	<p>Tête + corps : 4,5-5,5 cm Avant-bras : 3,9-4,7 cm Envergure : 25-30 cm Poids : 7-12 g</p> <p>Oreilles caractéristiques : très longues et assez larges, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos</p> <p>Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre, museau rose</p> <p>L'espèce marque une préférence pour les forêts de feuillus âgées à sous-bois dense, en présence de ruisseaux ou zones humides</p> <p>Présence d'arbres à cavité indispensable</p> <p>Hibernation solitaire le plus souvent dans les arbres</p> <p>Gîtes de reproduction varié : dans des arbres creux, plus rarement des bâtiments</p>	Inadéquat / A préciser Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité)	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichement, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers corridors, ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1324 Grand Murin	<p>Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français.</p> <p>Tête + corps : 6,5-8 cm Avant-bras : 5,3-6,6 cm Envergure : 35-43 cm Poids : 20-40 g.</p> <p>Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm</p> <p>Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps, à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris</p> <p>Terrains de chasses souvent dans des zones semi-ouvertes, forêt avec eu de sous-bois et végétation herbacée (prairies, pelouses)</p>	Inadéquat / A préciser Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité)	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers corridors, ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>Hibernation dans des cavités souterraines</p> <p>Gîte de reproduction dans des sites chauds et secs (toitures, combles)</p>		<p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1304 Grand Rhinolophe	<p>Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes européens avec une taille augmentant de l'ouest vers l'est de l'Europe</p> <p>Tête + corps : 5,7-7,1 cm Avant-bras : 5,4-6,1 cm Envergure : 35-40 cm Poids : 17-34 g</p> <p>Oreille : 2-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes et a un aspect caractéristique de cocon</p> <p>Son habitat est très varié néanmoins il fréquente peu ou pas les milieux ouverts sans arbres</p> <p>Hibernation en colonie dans des cavités naturelles</p> <p>Gîte de reproductions variés mais chauds et secs (toitures, comble, châteaux, bâtiments agricoles, etc.)</p>	<p>Inadéquat / A préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité).</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers corridors, ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1303 Petit Rhinolophe	<p>Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens</p> <p>Tête + corps : 3,7-4,5 cm Avant-bras : 3,7-4,25 cm Envergure : 19,2-25,4 cm Poids : 5,6-9 g</p>	<p>Inadéquat / A préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité).</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>Oreille : 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Petit rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de « petit cocon »</p> <p>Cette espèce recherche des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés</p> <p>Hibernation en colonie dans des cavités naturelles</p> <p>Gîte de reproductions variés mais chauds et secs (combles, greniers, etc.)</p>		<p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichement, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
<p>1337 Castor d'Europe</p>	<p>Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies</p> <p>Pelage très épais et imperméable, gris-brun à brun-noir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures préhensiles et postérieures palmées, queue typique, largement ovale, aplatie et écailleuse.</p> <p>Hôte des eaux douces courantes profondes (60 cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins, etc.</p>	<p>Favorable / Bon (espèce bien implantée)</p> <p>Depuis sa réintroduction sur le val de Loire, le castor a largement colonisé l'ensemble du val d'Allier 03 et de ses affluents (Sioule, Valençon, etc.)</p> <p>L'espèce semble maintenant être bien implantée et son état de conservation reste favorable</p> <p>Il utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves), les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière, les boires et certaines gravières</p> <p>Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue un site important au niveau européen pour la préservation de l'espèce</p>	<p>Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages</p> <p>Pollution de l'eau</p> <p>Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)</p> <p>Lutte contre les rongeurs indésirables</p> <p>Développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon) réduisant les potentialités alimentaires</p> <p>Création de route</p>	<p>Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves</p> <p>Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocager (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles</p> <p>Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage</p> <p>Pratiquer une lutte sélective et raisonnée (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)</p> <p>Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage sans filet, etc.)</p> <p>Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue)	Défavorable / Altéré		Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments
	Marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés	La Loutre fréquente le lit de la rivière et ses abords (les affluents, les boires, les forêts alluviales) possédant une ressource alimentaire riche (abondance de poissons) et des milieux peu pollués	Pollution de l'eau	Maintenir des prairies et les éléments bocager (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
	Adepte des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	L'espèce a recolonisé la rivière Allier depuis une dizaine d'années : des indices de présences sont régulièrement observés notamment sur les axes de piles des ponts du val d'Allier	Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
		Le site joue un rôle important dans la préservation de l'espèce qui reste menacée face aux perturbations qui subsistent	Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer, ni rectifier Maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
		Développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon) réduisant les potentialités alimentaires	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage sans filet, etc.)	

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GENERAUX DE PRESERVATION DU SITE

La particularité du site est liée à la divagation de la rivière qui entretient un complexe de méandres et de bras morts à divers stades. La diversité des milieux est importante grâce à la dynamique fluviale de l'Allier (rivière « sauvage »), dont le maintien dépend des mesures prises afin de limiter l'enfoncement du lit mineur (limitation de l'extraction de granulats, des aménagements, de l'entretien des bords de rivière. L'évolution des pratiques agricoles (abandon de l'élevage pour des pratiques plus intensives) peut notamment porter préjudice au maintien des pelouses et prairies sur sable (enfrichement).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Gestion transversale

Préserver voire restaurer une dynamique fluviale active et l'espace de mobilité optimal de la rivière ;
Préserver la qualité de l'eau de la rivière et des boires / Eviter les pollutions ;
Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ;
Eviter les dégradations ponctuelles, la perturbation des habitats naturels et des espèces ;
Maintenir les trames herbacées et forestières, préserver des corridors écologiques fonctionnels ;
Préserver la qualité générale du site et ses équilibres écologiques.

Préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire

Préserver l'habitat du Castor d'Europe et de la Loutre d'Europe (ressources alimentaires et libre circulation, concilier leur présence et le usages) ;
Préserver les habitats favorables aux chiroptères (forêts alluviales, haies, vieux arbres et arbres morts, etc.) ;
Préserver les habitats favorables à la Cistude d'Europe et adopter une gestion adaptée en présence de l'espèce ;
Maintenir la libre circulation des poissons migrateurs (Saumon atlantique, Lamproie marine, Grande Alose) ;
Préserver les petits ruisseaux affluents de l'Allier et les milieux favorables aux odonates (Agrion de mercure, Gomphe serpentif) ;
Conserver voire restaurer les annexes hydrauliques ;
Préserver les habitats d'intérêt communautaire (banc alluvionnaires, pelouses, prairies maigre de fauche, forêts alluviales, etc.) ;
Faciliter l'intégration et la renaturalisation des anciens sites d'extraction et gravières ;
Gestion des forêts alluviales et maintien des vieux arbres et arbres morts ;
Maintien de la propreté du site.

Gestion agri-environnementale

Maintien du pâturage extensif sur les francs bords ;
Gestion des pelouses d'intérêt communautaire ;
Préserver et protéger les habitats aquatiques d'intérêt communautaire ;
Préserver et protéger les sites de reproduction/ponte de la Cistude d'Europe ;
Limitation des pompages agricoles dans les habitats sensibles.

Gestion des problématiques urbaines

Limitation des endiguements ;
Eviter la destruction directe d'habitats naturels par des activités consommatrices d'espaces ;
Gestion des zones de captage et des dépendances vertes des grandes infrastructures ;
Suivre l'aménagement de la RN7.

Gestion de la fréquentation et des activités de loisirs

Gestion de la fréquentation ;
Organisation de la pratique du canoë kayak ;
Limitation des sports motorisés.

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r3457.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats>

Site des services de l'Etat de l'Allier (page dédiée à Natura 2000 et à l'évaluation des incidences) :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-a152.html>

SOURCES

Opérateur : CEN Allier

Maison des Associations - Rue des Ecoles - 03500 Châtel-de-Neuvre

Tél : 04.70.42.89.34. / Fax : 04.70.42.27.58 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Document d'objectifs Val d'Allier 03 validé en 2017

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN, 2013 - Résultats synthétiques de l'état de conservation des habitats et des espèces, période 2007-2012. Rapportage article 17 envoyé à la Commission européenne, juillet 2013, <http://inpn.mnhn.fr/docs/N2000_EC/Resultats_synthetique-Rapportage_2013_DHFF.xlsx>